



Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet. L'usage de la calculatrice et du téléphone portable est interdit.

### Document : Une planète nomade ?

« (...) Dans ce monde globalisé, la liberté d'aller et venir, l'un des droits humains solennellement célébrés, est la chose la moins partagée. Tandis qu'États et opinions publiques s'accordent pour défendre, au moins dans leur principe, le droit universel d'accéder à l'eau, à la nourriture et à la santé, celui de fuir la misère, l'oppression, ou simplement de chercher un avenir meilleur est de fait combattu par le monde développé. (...)

Il n'y a guère de pays du monde où un citoyen français ou américain ne peut juridiquement accéder, souvent même sans visa. Rares sont les Africains et les Asiatiques à jouir de la même liberté. (...). L'Union Européenne qui s'indignait lorsque l'URSS réprimait l'émigration des Juifs ou des dissidents et qui se construit sur l'idée de la libre circulation des hommes et des marchandises, déploie une armada pour protéger son flanc sud.

Si le droit de gérer ses frontières, de choisir qui peut ou non les franchir, est constitutif de tout État, (...) comment ne pas voir l'immense paradoxe qu'il y a à magnifier la liberté des échanges de biens à l'échelle planétaire, à en faire même le fondement de la construction démocratique, tout en déniaient le droit de se déplacer à une large partie de l'humanité ? (...)

Une planète où les pays riches diffusent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par la télé satellite et l'Internet, les images de leur univers merveilleux dont ils verrouillent en même temps l'accès. Une planète où les publicités faisant rêver défilent sur les écrans du Tiers-Monde. Comment, dès lors, des hommes et femmes fuyant l'Érythrée, la « Corée du Nord de l'Afrique », pourraient-ils ne pas rêver d'Italie, de France ou de Suède ? (...)

Aux États-Unis, (...) les grands du Web jurent que le numérique peut aider les humains à vivre ensemble, à se nourrir et se soigner. (...). À les croire, le raccordement à l'Internet de 5 milliards d'habitants des pays en développement, dans les vingt prochaines années, va bouleverser le monde. En matière sanitaire par exemple, grâce à la diffusion universelle des protocoles de soins efficaces. Dans le domaine politique, en permettant un libre débat entre citoyens informés et la dénonciation publique des tyrans. (...)

Au moment même où se développent ces utopies technologiques, 366 hommes, femmes et enfants qui cherchaient, à leur manière, à se « connecter », peuvent

se noyer à 800 mètres des côtes italiennes, sur une Méditerranée parsemée de navires en patrouille et truffée de radars. Et l'Europe, scandalisée par cette tragédie, d'accélérer son équipement en caméras à haute résolution, en liaisons satellite et drones de surveillance. »

D'après « Monde connecté, monde verrouillé », par P. Bernard, journaliste au quotidien Le Monde, le 30 octobre 2013.

### Questions

1. Présentez le document (auteur, source et contenu). (3 points)
2. Quels sont les différents flux et acteurs évoqués dans ce document. (4 points)
3. Dans le passage souligné, retrouvez puis expliquez les inégalités qui se manifestent. (4 points)
4. En quoi, l'image utopique relayée par les médias des pays du Nord constitue-t-elle un danger pour la jeunesse des pays du Sud ? (4 points)
5. Quelles critiques formulent l'auteur envers la politique migratoire de l'Union Européenne ? (5 points)